CONCOURS INTERNE & 3 ème CONCOURS EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

SESSION 2020

ÉPREUVE DE REDACTION D'UNE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ:

La rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser une situation en relation avec les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois.

Durée : 3 heures Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 27 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes éducateur territorial des activités physiques et sportives au sein de la direction des sports de la commune de Sportiville.

L'adjoint au maire chargé des sports vous demande de rédiger une note, exclusivement à l'aide des documents joints, pour développer les valeurs du sport dans le cadre de la politique de la ville.

Liste des documents :

Document 1 « Dossier, périscolaire : pourquoi il faut être plus ambitieux » (Extrait). La gazette des communes / Septembre 2019 - 4 pages.

Document 2 « Circulaire du 19 Avril 2019 relative à l'intégration du sport dans les contrats de ville publiée ».

Ministère des sports - Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. / Mai 2019 - 9 pages.

Document 3 « Stratégie nationale sport santé 2019-2024 ».

Ministère des solidarités et de la santé, Ministère des sports / 2019 - 3 pages.

Document 4 « La circulaire sur l'intégration du sport dans les contrats ville publiée ». Localtis Tourisme, culture, loisirs – J.D. LESAY / Juillet 2019 - 2 pages.

Document 5 «Sébazac, Concourès. Le sport vecteur de valeurs... ».

Ladepeche.fr / Janvier 2019 - 1 page.

Document 6 « Le sport prend sa place dans les contrats de ville ».

Localtis Tourisme, culture, loisirs – J.D. LESAY / Avril 2019 - 2 pages.

Document 7 « Le sport au service de la cohésion - Focus n°4 : Le jeu sportif au service

du développement de l'esprit critique des jeunes 2017 » (Extrait).

Commissariat général à l'égalité des territoires / Janvier 2019 - 3 pages.

Document 8 « 150 enfants ont appris à nager ».

13habitat.fr / Octobre 2018 - 1 page.

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.